

Dictatures et Protestantisme en Afrique Noire depuis la décolonisation: le résultat d'une politique françafricaine et d'une influence américaine certaine

Jérémie Kroubo Dagnini

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, France. E-mail: jeremiekroubo@hotmail.com

Recibido: 16 Junio 2008 / Revisado: 21 Julio 2008 / Aceptado: 31 Julio 2008 / Publicación Online: 15 Octubre 2008

Résumé: Félix Houphouët-Boigny, Étienne Gnassingbé Eyadéma, Jean Bédel Bokassa, Denis Sassou-Nguesso, El Hadj Omar Bongo, Idriss Déby, Paul Biya et Blaise Compaoré, pour ne citer qu'eux, partagent un même point commun: ils furent/sont tous des "amis de la France" recevant les soutiens économique, financier, politique et militaire des présidents français successifs, de Charles de Gaulle à Nicolas Sarkozy. Ces dictateurs africains constituent la résultante directe de la politique françafricaine de la France depuis ces cinquante dernières années. Parallèlement à ce néocolonialisme français, une toute autre forme d'impérialisme se développe en Afrique Noire depuis l'époque de la décolonisation: la conquête religieuse des églises évangéliques américaines.

Mots-clés: Amérique, dictatures africaines, églises évangéliques, enfants sorciers, Françafrrique, France, intérêts économiques, Jacques Foccart, néocolonialisme, sectes.

Félix Houphouët-Boigny, surnommé "le sage," père de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, fut le premier président de ce pays d'Afrique de l'Ouest de 1960 à 1993. Étienne Gnassingbé Eyadéma occupa le poste de président de la République du Togo durant 38 ans, de 1967 (à la suite d'un coup d'État) à sa mort en 2005. Jean Bédel Bokassa fut président, puis autoproclamé empereur sous le nom de Bokassa I^{er}, de la République centrafricaine de 1966 (à la suite d'un coup d'État) à 1979. Denis Sassou-Nguesso fut président du Congo de 1979 à 1992, puis revint au pouvoir en 1997 suite à un coup d'État. Aujourd'hui, il est toujours en poste et est devenu le beau-père d'Omar Bongo,

président de la République gabonaise depuis 1967. Idriss Déby est le président du Tchad depuis 1990 (suite à un coup d'État); Paul Biya est le président du Cameroun depuis 1982; Blaise Compaoré est le président du Burkina Faso (anciennement Haute-Volta) depuis 1987 (suite à un coup d'État) etc. Le point commun de ces dictateurs africains? Ils furent/sont tous des "amis de la France" soutenus économiquement, financièrement, politiquement et militairement par les présidents français successifs, du général Charles de Gaulle à Nicolas Sarkozy. Ils constituent la résultante directe de la politique françafricaine de la France depuis ces cinquante dernières années. Parallèlement à ce néocolonialisme français, une toute autre forme d'impérialisme se développe en Afrique Noire depuis l'époque de la décolonisation: la conquête religieuse des églises évangéliques américaines. La présence des évangéliques américains en Afrique est très claire: compenser le retard politique de l'Amérique dans la conquête coloniale de l'Afrique, la religion étant un outil d'influence considérable. Mais, cet impérialisme religieux n'est pas sans conséquence; il est à la base, entre autres, de graves dérives sectaires comme le démontre le phénomène des enfants sorciers de Kinshasa. Ainsi, cet essai étudie, dans un premier temps, la politique françafricaine de la France et le soutien qu'elle apporte aux dictatures dans ses anciennes colonies africaines. La seconde partie de cette étude propose d'explorer le rôle, l'influence et les conséquences des missions protestantes américaines en Afrique Noire¹.

1. DICTATURES EN AFRIQUE NOIRE DEPUIS LA DECOLONISATION: LE RESULTAT D'UNE POLITIQUE FRANÇAIS

1.1. La décolonisation

Dans le tout premier documentaire anticolonialiste français, *Afrique 50*², le réalisateur et scénariste René Vautier évoque les sommes vertigineuses amassées en Afrique par les grands groupes français à l'époque de la colonisation. Il mentionne, entre autres, les 650 millions de francs de bénéfices de la Société commerciale de l'ouest africain (SCOA) en 1949, les 365 millions de francs de bénéfices de la Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO) en 1949, les 180 millions de Davum (Dépôts et agences de vente de produits métallurgiques) et les 11 milliards 500 millions de bénéfices cumulés en 1949 de l'Africaine française, de la Compagnie du Niger français (CNF), de la Compagnie française de Côte d'Ivoire (CFCI) et d'Unilever. L'Afrique était effectivement source de profits colossaux pour les sociétés coloniales exploitantes de bois, d'hévéa, de bananes, de café ou de cacao. Elle permettait également à la France d'accéder aux matières premières stratégiques comme l'or, l'uranium et le pétrole. Il convient donc de se poser la question du pourquoi de la décolonisation.

Compte tenu des gains phénoménaux que générait la colonisation, il paraît évident que la France ne souhaitait pas l'indépendance de son empire colonial, mais qu'elle s'est trouvée contrainte d'abandonner ses territoires africains. En effet, considérablement affaiblie par la Seconde Guerre Mondiale, mise en difficulté en Indochine (1946-1954), embourbée dans le conflit algérien (1954-1962) et confrontée aux désirs d'émancipation de la plupart de ses colonies ainsi qu'à la montée des mouvements nationalistes et anticolonialistes tels que le Mouvement démocratique de la rénovation malgache (MDRM) à Madagascar et l'Union des populations du Cameroun (UPC) au Cameroun – le MDRM et l'UPC furent d'ailleurs très lourdement réprimés par le pouvoir colonial français³ –, la France s'est vue contrainte, dans les années 1950-1960, de négocier l'indépendance de la quasi-totalité de ses colonies d'Afrique Noire. Cette tâche délicate revint au général de Gaulle⁴, lequel avait deux raisons supplémentaires (outre celles précitées) de ne pas être partisan de la

décolonisation. Tout d'abord, d'un point de vue politique, en pleine guerre froide, la France gaulliste alliée du camp occidental souhaitait éviter la propagation du communisme dans ses colonies. Il y avait également une raison "inavouable: la pompe à finances du parti gaulliste [était] fortement branchée sur le détournement des rentes africaines"⁵, lequel irriguerait par la suite les autres partis de gouvernement.

Ainsi, en 1958, le général de Gaulle mit en place une stratégie œuvrant pour une décolonisation partielle des colonies françaises, dont le but officiel fut leur émancipation progressive mais dont l'objectif officieux était leur maintien sous la tutelle politique, économique et militaire de la France. Pour ce faire, il leur proposa l'appartenance à une structure nommée la "Communauté," prévoyant leur autonomie au niveau interne, mais leur dépendance vis-à-vis de la France dans les domaines de la défense, de la diplomatie, de la monnaie et du commerce extérieur. À l'exception de la Guinée de Sékou Touré, qui opta pour une indépendance complète et immédiate (le 2 octobre 1958) et qui décida de rompre tout lien avec son ancienne puissance colonisatrice, onze colonies d'Afrique Noire et Madagascar acceptèrent d'appartenir à la Communauté, obtenant ainsi le statut de républiques autonomes. Puis, en 1960, le président de Gaulle enclencha le processus de décolonisation "totale," les colonies devenant alors indépendantes par octroi: le Cameroun (indépendant le 1^{er} janvier 1960; le premier président fut Ahmadou Ahidjo de 1960 à 1982); le Togo (indépendant le 27 avril 1960; le premier président fut Sylvanus Olympio de 1961 à 1963); Madagascar (indépendante le 26 juin 1960; le premier président fut Philibert Tsiranana de 1960 à 1972); la Haute-Volta (indépendante le 5 août 1960; le premier président fut Maurice Yaméogo de 1960 à 1966); la Côte d'Ivoire (indépendante le 7 août 1960; le premier président fut Félix Houphouët-Boigny de 1960 à 1993); le Tchad (indépendant le 11 août 1960; le premier président fut François Tombalbaye de 1962 à 1975); la République centrafricaine (indépendante le 13 août 1960; le premier président fut David Dacko de 1960 à 1965); le Congo (indépendant le 15 août 1960; le premier président fut Fulbert Youlou de 1960 à 1963); le Gabon (indépendant le 17 août 1960; le premier président fut Léon M'ba de 1961 à 1967) etc. Tout en proclamant ces États indépendants, le président français, qui ne voulait en aucun cas perdre son "pré carré"

africain, leur imposa des accords de coopération permettant de maintenir une très forte influence française en Afrique francophone. Parallèlement, il chargea Jacques Foccart⁶, surnommé “le Monsieur Afrique,” de maintenir les pays d’Afrique francophone sous le joug français par le biais d’un ensemble de moyens illégaux et occultes. Homme de réseaux, son rôle fut notamment la mise en place de dictatures africaines favorables à la politique de la France en Afrique par l’intermédiaire, entre autres, de la fraude électorale et de l’élimination physique des leaders et mouvements indépendantistes.

Cette époque de décolonisation (1958-1960) est considérée comme la genèse de ce que François-Xavier Verschave⁷, économiste de formation et fondateur de l’association Survie⁸, appelait la “Françafrique,” terme faisant ironiquement référence à l’expression “France-Afrique” inventée en 1955 par Félix Houphouët-Boigny pour définir les “bonnes” relations qu’il avait l’intention d’établir avec la France. La Françafrique désigne “une nébuleuse d’acteurs économiques, politiques et militaires, en France et en Afrique, organisée en réseaux et lobbies, et polarisée sur l’accaparement de deux rentes: les matières premières et ‘l’aide publique au développement’ (APD). La logique de cette ponction est d’interdire l’initiative hors du cercle des initiés. Le système, autodégradant, se recycle dans la criminalisation. Il est naturellement hostile à la démocratie. Le terme évoque aussi la confusion, une familiarité domestique louchant vers la privauté: la progéniture de présidents, ministres et généraux rejoignent volontiers la ronde des trafics”⁹. Selon François-Xavier Verschave, l’expression “Françafrique” signifie également “France à fric”¹⁰. En effet, l’auteur indique que “[s]ur quatre décennies, les centaines de milliards d’euros détournés de la dette, de l’aide, du pétrole, du cacao... ou encore ponctionnés via les monopoles d’importation tricolores ont nourri les réseaux politico-affairistes français (tous greffés sur un tronc néo-gaulliste), les dividendes d’actionnaires initiés, les grandes manœuvres des services secrets et les expéditions mercenaires”¹¹.

1.2. Les accords de coopération françafricains

Voici quelques exemples d’accords passés, dans les années 1960 et les décennies qui suivirent, entre la France et ces pays officiellement décolonisés.

Les accords militaires

Les accords de défense signés au moment des indépendances définissent le cadre de la coopération militaire entre la France et différents pays africains. Ils stipulent, entre autres, l’implantation permanente de bases militaires françaises sur le continent africain. Il existe actuellement cinq bases militaires françaises en Afrique: à Abidjan en Côte d’Ivoire (3000 soldats), à Dakar au Sénégal (1 100 soldats), à N’Djamena au Tchad (1000 soldats), à Libreville au Gabon (800 soldats) et à Djibouti (2800 soldats). Pourquoi des bases françaises en Afrique? Parce que ces accords prévoient, souvent de manière détournée, l’organisation, l’encadrement et l’instruction des forces armées des États “décolonisés,” ainsi qu’une intervention militaire française en cas de menace extérieure. La contrepartie consiste en la libre circulation des forces armées françaises à l’intérieur de ces pays “indépendants” ainsi que la facilité d’utilisation des infrastructures locales.

La plupart des accords comportent des clauses dites “spéciales” ou “secrètes,” non publiées au Journal Officiel et ignorées du Parlement français. Le Journal Officiel du 21 novembre 1960 précise, par exemple, que “la République gabonaise a la responsabilité de sa défense intérieure, mais elle peut demander à la République française une aide dans les conditions définies par les accords spéciaux”¹². Les clauses par lesquelles la France peut accepter de participer à des opérations de maintien de l’ordre, si un État lui en adresse la demande, restent donc secrètes. C’est ainsi qu’elle intervient régulièrement en Afrique, en toute légalité, sous le prétexte de protéger ses ressortissants; le véritable but de ces manœuvres étant en réalité, comme nous le verrons ultérieurement¹³, de soutenir des régimes dictatoriaux ou encore de renverser le pouvoir en place.

Enfin, ces accords de défense comportent très souvent des annexes à caractère économique. Par exemple, la deuxième annexe de l’accord de défense du 24 avril 1961 passé entre la France et la Côte d’Ivoire, le Dahomey (l’actuel Bénin) et le Niger porte sur “les matières premières et produits stratégiques” (hydrocarbures, uranium, lithium...). Elle précise que ces pays, “pour les besoins de la défense, réservent par priorité leur vente à la République française après satisfaction des besoins de leur consommation

intérieure, et s’approvisionnent par priorité auprès d’elle” et “lorsque les intérêts de la défense l’exigent,” limitent ou interdisent leur exportation à destination d’autres pays¹⁴.

Ainsi, ces accords de coopération militaire mènent l’engagement français bien au-delà de la simple assistance militaire. Plus qu’un appui militaire, ils vont de pair avec une certaine harmonisation de la vie diplomatique, voire économique; disons encore plus explicitement qu’ils permettent de maintenir un système de domination politique, militaire et économique. En effet, l’annexe 2 de l’accord de défense passé entre la France et la Côte d’Ivoire en avril 1961 indique très clairement que la France dispose de manière exclusive des ressources du sous-sol ivoirien.

Les accords économiques

La domination politique et militaire des anciennes colonies françaises s’accompagne donc d’un volet économique, l’une de ses orientations consistant en l’exploitation des ressources naturelles africaines. Une autre stratégie mise en œuvre par l’ex-puissance coloniale passe par le franc CFA, contrôlé par la Banque de France. Initialement créé en 1939, le franc des colonies françaises d’Afrique fut rebaptisé le franc de la Communauté française d’Afrique en 1958, puis devint, le 1^{er} janvier 1960, le franc de la Communauté financière africaine (CFA) pour les pays d’Afrique de l’Ouest (le Bénin, le Togo, le Burkina Faso, la Côte d’Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal) et le franc de la Coopération financière en Afrique centrale (CFA) pour les pays d’Afrique centrale (le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad)¹⁵. Jusqu’en 1993, le franc CFA était directement convertible en franc français, ce qui facilita l’évasion monétaire¹⁶. En janvier 1994, il fut brutalement dévalué, officiellement de 50 %, ce qui eut (et continue d’avoir) de terribles répercussions sur les populations.

En janvier 2008, dans une interview accordée à Ruth Tete et Soh Taadhieu du magazine *New African*, Mamadou Koulibaly, agrégé d’économie, spécialiste de la fiscalité et de la monnaie et actuel président de l’Assemblée nationale ivoirienne, fustigea le franc CFA: “La zone du franc CFA est une union de coopération monétaire dont les leviers de contrôle se situent à Paris où priment les intérêts de la France. [...]

Les principes de la coopération monétaire entre la France et les États membres de la zone franc ont été énoncés dès les années 1960 dans le cadre d’un pacte colonial. Ce pacte a été modifié par la convention de coopération monétaire du 23 novembre 1972 entre les États membres de la Banque des États de l’Afrique Centrale (BECA) et la France d’une part, et par l’accord de coopération du 4 décembre 1973 entre les pays membres de l’Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA) et la République française d’autre part. Juste avant que la France n’accède aux demandes d’indépendance des pays africains dans les années 1960, elle a obligé ces États à placer 65 % de leurs réserves de change sur un compte du Trésor français, après avoir défini un taux de change fixe du franc CFA. Bien que la gestion de cette monnaie ait été confiée à des banques centrales communes [BEAC et BCEAO, ndlr.], ces banques n’ont d’africain que le nom. En réalité, elles n’ont aucun pouvoir et ne sont rien de plus que de gigantesques institutions bureaucratiques qui ne décident pas des politiques monétaires. Elles sont là pour faire croire aux pays de la zone franc qu’ils sont maîtres de leur destinée. [...] D’une manière générale, il ne faut pas oublier que cette union a apporté à la France d’immenses avantages en termes de marchés pour ses biens et services. [...] [L]e franc CFA est coercitif, injuste et moralement indéfendable. Il a favorisé la corruption de l’État. Au moment des élections françaises, les pays de la zone franc sont sans cesse sollicités pour donner des dons aux hommes politiques français, une obligation qui ne peut se justifier. Ces ‘cadeaux’ ont été à l’origine de nombreux conflits et ouvrent la voie à de nombreuses autres formes de corruption. Ce sont ces relations qui perpétuent le monopole français dans les pays de la zone franc, malgré la mondialisation. [...] Cette réalité justifie à elle seule l’abandon de la zone franc. [...] [D]ans les années 90, faisant fi de la clause de découvert illimité, la France a ordonné la dévaluation du franc CFA. Avant la dévaluation, 1 franc français s’échangeait contre 50 francs CFA. En 1994, après la dévaluation, 1 FF s’échangea contre 100 FCFA. Les autorités françaises sont pourtant arrivées à faire croire que le taux de dévaluation était de 50 %, alors que nous venions de subir une dévaluation de 100 %¹⁷.

Parallèlement, émergea le concept de “développement,” les pays occidentaux étant incités à aider leurs anciennes colonies rebaptisées pays “sous-développés.” Ainsi, la France créa tout un ensemble de programmes et

d'organisations spécialisés dans l'aide au développement à l'égard de ces pays. Les dépenses affectées à cet effet furent rassemblées sous l'appellation "aide publique au développement" (APD). La France y consacre annuellement "quelques 40 milliards de francs"¹⁸, soit environ 6 milliards 97 millions d'euros. Loin d'œuvrer pour le développement de l'Afrique, l'APD a en réalité plusieurs fonctions: soutenir financièrement les régimes "amis" de la France, "aider à vendre un certain nombre de productions françaises réalisées par quelques grandes entreprises, avec des marges confortables et une redistribution aux partis politiques français, et maintenir et si possible étendre l'influence de la France en Afrique. Elle est aussi un adjuvant au détournement des ressources africaines. [...] Le reste de l'APD sert à de la promotion commerciale, à la défense de la francophonie, [...] au prestige de la France"¹⁹ [je souligne], voire même aux bourses scolaires des enfants d'expatriés, ou encore au coût de la rétention et de l'expulsion des immigrés clandestins. Au final, seuls quelques pourcentages de l'aide visent réellement à réduire l'extrême misère qui touche les anciennes colonies françaises. Selon Verschave, "on peut considérer que 30 à 40 % du total de l'APD est carrément détourné, et que moins de 4 % sert à des actions de lutte contre la pauvreté"²⁰.

Deux points cruciaux sont précédemment soulignés. Le premier concerne les grandes entreprises françaises. En effet, la mainmise économique française en Afrique, via des grands groupes industriels tels que la société Elf²¹ (pétrole), le groupe Bouygues²² (BTP, gestion de l'eau et de l'électricité), le groupe Bolloré (transport maritime et ferroviaire, bois), France Telecom (télécommunications) et Air France (transport aérien), pour ne citer qu'eux, fit également partie de la stratégie de domination économique du général de Gaulle et de ses successeurs. Notons que ces multinationales obtenaient et continuent traditionnellement d'obtenir leurs marchés africains sans appel d'offres. En effet, les contrats sont offerts par les "amis" africains. Ce fut le cas, entre autres, des marchés de l'eau et de l'électricité en Côte d'Ivoire qui furent offerts à Bouygues par Alassane Ouattara alors qu'il était Premier ministre de Felix Houphouët-Boigny. Aujourd'hui, la mainmise économique française en Afrique reste évidente. À titre d'exemple, on estime que les entreprises françaises détiennent plus de 40 % de la richesse ivoirienne. Par

ailleurs, soulignons que ces multinationales post-coloniales, acteurs de la Françafrique à part entière, ont construit des "capacités d'influence"²³ sur les dirigeants africains. De quelle manière? Principalement en finançant les campagnes électorales et autres "services" (corruption des décideurs locaux, co-organisations de scrutins truqués, corruption de la classe politique française, financement de gardes dictatoriales, de milices et de mercenaires, implications dans des coups d'État etc.), avec en retour la capacité d'influencer les décisions au sommet des États. "C'est ce système que l'équipe de M. Laurent Gbagbo [actuel président de la Côte d'Ivoire], a perturbé en remettant en cause les marges exorbitantes des sociétés multinationales par le recours à des appels d'offres internationaux"²⁴. Par exemple, concernant la construction du troisième pont d'Abidjan et de l'aéroport de San Pedro, l'appel d'offres public remit en cause les intérêts du groupe Bouygues en Côte d'Ivoire au profit d'une entreprise chinoise et d'entreprises sud-africaines (le gouvernement ivoirien estimait que l'offre de Bouygues pour la construction du pont était trois fois supérieure à celle de la Chine²⁵). Il est par conséquent légitime de se demander si la tentative de coup d'État de septembre 2002, qui engendra la situation de guerre civile en Côte d'Ivoire, est le fruit du hasard, sachant qu'elle intervint juste au moment où le gouvernement ivoirien annonçait son intention de faire désormais jouer la concurrence entre les groupes industriels français et étrangers.

Le second point important à retenir dans le passage précédent concerne la promotion culturelle de la France. En effet, il est important de comprendre que la coopération culturelle impulsée par le général de Gaulle et ses successeurs (Francophonie, sommets France-Afrique²⁶) permet aussi à la France de continuer, implicitement, à jouer un rôle moteur en Afrique.

Nul besoin de préciser que la France ne pouvait et ne peut appliquer sa politique africaine, dont nous avons donné un rapide aperçu, sans le soutien avéré des chefs d'État africains. Au lendemain de la "décolonisation," afin que la France puisse continuer à exercer son système d'exploitation coloniale dans ses anciennes colonies africaines, le général de Gaulle a installé des chefs d'État "amis" de la France, soit par la fraude électorale, soit par l'organisation de coups d'État, avec l'aide de

son principal collaborateur, Jacques Foccart, directeur à l'époque de l'officieuse "cellule africaine" de l'Élysée. Tous les successeurs du président de Gaulle, de Georges Pompidou à Jacques Chirac, ont entretenu des réseaux parallèles (réseaux des fils et neveux de Valéry Giscard d'Estaing, de Charles Pasqua et de son fils Pierre, du fils aîné du président François Mitterrand, Jean-Christophe Mitterrand surnommé "Papamadit" etc.; ainsi, on comprend mieux la définition du terme Françafrique évoquée dans la partie 1.1.: "la confusion, une familiarité domestique louchant vers la privauté: la progéniture de présidents, ministres et généraux rejoignent volontiers la ronde des trafics") permettant de poursuivre cette politique françafricaine. Qu'en est-il de la l'actuel président Nicolas Sarkozy? Il semblerait fortement qu'il ne déroge pas à la règle et qu'il perpétue cette ancienne tradition coloniale française.

1.3. Dictatures africaines: quelques "amis" de la France

Du début des années 1960 à nos jours, le gouvernement français par l'intermédiaire de ses réseaux françafricains a été impliqué dans un très grand nombre de manœuvres politico-militaro-financières ayant engendré la mise en place de dictatures dans ses anciennes colonies africaines. Voici quelques-uns des célèbres dictateurs africains favorables à l'exploitation néocoloniale de leur pays par la France, s'octroyant en échange des richesses incommensurables au détriment des populations.

La Côte d'Ivoire: la "nostalgie" des années Houphouët-Boigny

L'une des grandes supercheries françaises a été de faire passer l'ancien dirigeant de la Côte d'Ivoire, Felix Houphouët-Boigny, comme un modèle de démocratie. En effet, du président de Gaulle à Nicolas Sarkozy, tous ont fait l'éloge des années Houphouët-Boigny, saluant la stabilité de la Côte d'Ivoire et l'économie ivoirienne, considérée comme l'une des plus prospères et dynamiques d'Afrique subsaharienne jusqu'au déclenchement de la crise en 2002. D'ailleurs, depuis que celle-ci a éclaté, la plupart des médias et politiciens français ne cessent de poser la même question: "comment est-on passé du 'miracle ivoirien'

sous Houphouët-Boigny à la guerre civile sous Laurent Gbagbo?" Ils ne cessent de comparer les deux hommes, faisant passer le premier pour un "sage"²⁷, un génie politique ou encore un symbole de paix²⁸ et qualifiant le second de truqueur d'élections (bien qu'il fut légalement élu en octobre 2000), de personnalité "infréquentable"²⁹, voire même de "génocidaire"³⁰.

Il semblerait donc que quelques éclaircissements s'imposent, à commencer par l'amitié d'Houphouët-Boigny avec Jacques Foccart. En effet, grand ami de Foccart, ce dernier organisa son ascension au pouvoir dès la fin des années 1950. Félix Houphouët-Boigny prit officiellement la tête du gouvernement ivoirien en mai 1959, avant de devenir le premier président de la Côte d'Ivoire indépendante en août 1960 (partisan de la Côte d'Ivoire française, ce fut à contrecœur qu'il proclama l'indépendance de la Côte d'Ivoire le 7 août 1960). Le président Houphouët-Boigny fut chargé de réguler, dans toute l'Afrique francophone, le système "mafieux" mis en place par le général de Gaulle, via Jacques Foccart et ses réseaux d'influences. En retour, la France lui garantit un règne paisible à vie. Le président ivoirien assura son hégémonie dans la sous-région ouest-africaine et même au-delà, réduisant au silence tous ses opposants intérieurs. Par exemple, Laurent Gbagbo, son opposant historique, fut emprisonné dans les geôles ivoiriennes de 1971 à 1973, avant d'être contraint à l'exil pendant plusieurs années. Sa femme et son fils furent également emprisonnés. Dans son malheur, la famille Gbagbo eut néanmoins plus de chance que Kragbé Gnagbé, originaire de Gagnoa et leader du Parti nationaliste africain (PANA), qui militait pour la création d'un parti d'opposition conformément à l'article 7 de la constitution ivoirienne. Ce dernier fut tout simplement assassiné en 1970. Le président Houphouët-Boigny ne se contenta pas d'éliminer son potentiel rival, mais organisa un véritable génocide dans le village du défunt qui entraîna la mort de plusieurs milliers de personnes. L'élimination physique de ses opposants faisait partie des méthodes de gouvernement du dictateur. Par ailleurs, il gardait également un œil vigilant sur ses voisins qui ne devaient pas lui disputer la suprématie, sous peine de connaître des mouvements de déstabilisation. On lui reconnaît une implication directe dans le déclenchement de la guerre du Biafra (1967-1970), du Libéria (1989-2003) et de Sierra Leone (1991-2002), le tout avec

l'appui de Foccart et de la France. Il participa également à l'assassinat du président Sankara du Burkina Faso en 1987.

Durant les 33 années de son règne, Félix Houphouët-Boigny permit à la France gaulliste, à celle de Pompidou, de Giscard d'Estaing et de Mitterrand de piller et d'exploiter en toute tranquillité les richesses ivoiriennes (café, cacao, hévéa, banane, coton etc.). En contrepartie, elle ferma les yeux sur la fortune qu'il bâtit au préjudice du peuple ivoirien. Sa fortune personnelle était estimée à 60 milliards de francs français, soit plus que le PNB ivoirien de l'époque (en 1994, le PNB était estimé à 8 milliards de dollars)³¹.

Le Burkina Faso: l'assassinat de Thomas Sankara et la mise en place de Blaise Compaoré

L'un des grands coups orchestrés par la France au Burkina Faso reste à ce jour l'assassinat du président Thomas Sankara le 15 octobre 1987. Militaire et homme politique panafricaniste et tiers-mondiste, héritier du congolais Patrice Lumumba et du ghanéen Kwame Nkrumah, Thomas Sankara incarna et dirigea la révolution burkinabé d'août 1983 à sa mort. Son gouvernement communiste mit sur pied toute une série de mesures visant à lutter contre la corruption et à améliorer l'éducation, l'agriculture et la condition des femmes. Son programme politique qu'il définissait comme "anti-impérialiste" et ses nombreux discours publics dans lesquels, entre autres, il dénonçait la complicité de la France avec les dictatures africaines et l'accusait de s'être rendue coupable, des années durant, "d'exploitation et de domination impérialistes," firent du capitaine Sankara l'ennemi juré de Paris. Il fut assassiné le 15 octobre 1987 lors d'un coup d'État organisé par celui qu'il considérait comme son frère: Blaise Compaoré. Les principaux parrains du coup d'État furent Félix Houphouët-Boigny et Jacques Foccart. Blaise Compaoré s'empara immédiatement du pouvoir et est, aujourd'hui, toujours à la tête du Burkina Faso qui s'est engouffré dans le schéma classique d'un pays franc-africain: corruption, pillages des richesses naturelles (le coton notamment), assassinats politiques (dont celui du journaliste Norbert Zongo en décembre 1998), népotisme etc. Blaise Compaoré, qui est très proche de Paris, son principal bailleur de fonds, serait mêlé à

plusieurs coups d'État ou tentatives de coups d'État, dont notamment en Sierra Leone, au Niger, en Centrafrique et en Côte d'Ivoire³².

Le Togo: l'assassinat de Sylvanus Olympio et la mise en place du clan Eyadéma

Le 13 janvier 1963, Sylvanus Olympio, le premier président démocratiquement élu au Togo lors des élections du 9 avril 1961, fut assassiné par Étienne Gnassingbé Eyadéma³³, membre d'un contingent de demi-soldes démobilisés de l'armée coloniale française à la fin des guerres d'Indochine et d'Algérie. Ce fut le premier coup d'État de toute l'histoire de l'Afrique Noire après les indépendances, putsch orchestré par Jacques Foccart³⁴. Pour le gouvernement gaulliste, qui était déterminé à préserver, coûte que coûte, les intérêts français au Togo, il s'agissait d'empêcher par ce coup d'État que le président Olympio ne fasse franchir au Togo l'étape déterminante de l'indépendance économique via, notamment, la création d'une monnaie nationale (ce qui aurait eu des répercussions conséquentes dans les anciennes colonies françaises). Nicolas Grunitzky, né d'un père allemand (d'origine polonaise) et d'une mère togolaise, prit la tête de l'État alors que le sergent Gnassingbé Eyadéma fut promu chef d'état-major des armées en guise de récompense. En janvier 1967, ce fut au tour du président Grunitzky d'être renversé par ce même Eyadéma qui s'empara du pouvoir pour ne plus jamais le quitter. Le 15 avril 1967, il devint officiellement président de la république togolaise, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort en février 2005.

Sous le long règne du président Eyadéma, le riche Togo entra dans le club des pays les plus pauvres de la planète. Parallèlement, le "monarque" s'enrichit grâce, notamment, à la corruption, au détournement de l'argent des phosphates et à l'aide internationale. Gnassingbé Eyadéma devint un homme immensément riche, avec une fortune personnelle estimée à 4,5 milliards de dollars, soit trois fois la dette extérieure du Togo (estimée en 2007 à 1,8 milliards de dollars), sans omettre de remercier –comme à l'accoutumée– ses amis politiques français les plus dévoués, dont notamment Jacques Chirac. Ce dernier applaudit d'ailleurs chacune des mascarades électorales qui reconduisirent son ami personnel au pouvoir, ainsi que celle d'avril 2005 qui déboucha sur l'élection du fils du dictateur, Faure Gnassingbé Eyadéma. Cette élection incontestablement

truquée déboucha sur le massacre de près d'un millier d'opposants³⁵.

La Centrafrique: l'empereur Bokassa I^{er}

Arrivé au pouvoir le 1^{er} janvier 1966, suite au "coup d'État de la Saint Sylvestre" orchestré par les hommes de Jacques Foccart, le président Bokassa resta au pouvoir jusqu'en décembre 1979. Surnommé "le Soudard" par le général de Gaulle, Jean Bédel Bokassa s'autoproclama président à vie en 1972, maréchal en 1974, musulman en 1976 (afin de plaire au colonel Kadhafi) et empereur de Centrafrique en 1977, devenant alors Bokassa I^{er}. 5000 convives prirent part à la cérémonie de son intronisation (qui coûta la somme de 7 milliards de francs CFA), dont le ministre français de la Coopération Robert Galley, dépêché par le président français de l'époque, Valéry Giscard d'Estaing, qui offrit au président mégalomane un sabre d'apparat. Durant les premières années qu'il passa au pouvoir, son régime, bien que sanguinaire, fut soutenu par la France qui le considérait comme favorable à la défense de ses intérêts dans la région (pendant le règne de Bokassa, la France pilla notamment l'or, l'ivoire et les diamants centrafricains). Ce n'est qu'à partir de 1976, lorsque Bokassa se rapprocha de la Libye, que les relations de la Centrafrique et de la France commencèrent à se détériorer. Le 21 septembre 1979, alors qu'il se trouvait en Libye, Bokassa I^{er} fut renversé par l'opération "Barracuda" sur ordre de Valéry Giscard d'Estaing. Lors de cette opération, la France déploya à l'aéroport de Bangui (la capitale centrafricaine) une compagnie de parachutistes pour l'empêcher de rentrer au pays. Le Transall (avion de transport militaire) y déposa également David Dacko, son successeur (et prédécesseur). Par ailleurs, au même moment paraissaient dans la presse parisienne "l'affaire des diamants" offerts par l'empereur déchu au président Valéry Giscard d'Estaing. Cette affaire contribua à sa défaite électorale en 1981³⁶.

Le Congo-Brazzaville: Elf et Denis Sassou-Nguesso

En 1979, Denis Sassou-Nguesso, soutenu par la société française Elf, prit le pouvoir au Congo-Brazzaville. Sous sa première dictature (de février 1979 à août 1992), la France et Elf se régalaient des conditions d'exploitation pétrolière privilégiées. En effet, le dictateur ne réclamait pour son pays que 17 % de redevances sur la production pétrolière déclarée et se

montrait très compréhensif sur les cargaisons non déclarées. De ce fait, il dépensait plus que son pays ne percevait, ce qui contribua à augmenter la dette congolaise de façon démesurée: à ce jour, le Congo est l'un des pays les plus endettés par habitant avec une dette extérieure de 9,2 milliards de dollars à la fin 2004 pour seulement un peu plus de 3 millions d'habitants. Par ailleurs, il mit en place un État policier extrêmement autoritaire dans lequel 3000 assassinats lui furent imputés. Ainsi, lors de l'élection présidentielle de 1992, il fut logiquement battu dès le premier tour, cédant la place au nouveau président Pascal Lissouba. Ce dernier augmenta la redevance pétrolière de 17 % à 33 % et passa un accord avec la firme pétrolière américaine Occidental Petroleum. Autrement dit, Pascal Lissouba mit fin aux privilèges d'Elf, qui n'hésita pas à déclencher une véritable guerre civile (de l'été 1997 à 1998-1999) pour remettre en poste l'ancien président Sassou-Nguesso. Lors de cette guerre "pétrolière," financée par Elf et plusieurs banques françaises, les milices "Cobra" de Sassou-Nguesso massacrèrent et violèrent de façon systématique. On parle de 100 000 morts (autant que la guerre des Balkans). Notons qu'il bénéficia d'appuis externes décisifs, à savoir de l'armée angolaise, des troupes d'élites de l'armée tchadienne du président Idriss Déby et d'une armée de mercenaires constituée par Paul Barril³⁷. Denis Sassou-Nguesso reprit le pouvoir en octobre 1997 pour ne plus jamais le quitter. Quant à Pascal Lissouba, il vit depuis en exil entre la Grande Bretagne et la France. Le dictateur Sassou-Nguesso est un ami personnel de Jacques Chirac, régulièrement reçu à l'Élysée sous ses deux mandats, et est le beau-père du dictateur Omar Bongo qui épousa sa fille aînée en août 1990³⁸.

Le Gabon: El Hadj Omar Bongo, le plus ancien chef d'État de la Françafrique

Omar Bongo règne sur le Gabon depuis 41 ans. En décembre 1967, il succéda à son parrain politique, Léon M'ba, protégé de la France et premier président du Gabon (Léon M'ba n'était pas un grand partisan de la décolonisation). Tout comme son prédécesseur, Omar Bongo fut intronisé par Jacques Foccart avec la bénédiction du général de Gaulle. Depuis son intronisation, il a toujours été réélu par la fraude électorale, cautionnée par ses mentors de la Françafrique, n'hésitant pas à faire assassiner ses opposants politiques comme Germain M'ba, abattu par Bob Denard le 18 septembre 1971³⁹.

Omar Bongo est le pur produit du néocolonialisme français en Afrique, permettant à la France, via ses acteurs de la Françafrique (les groupes industriels comme Total, Elf ou Pechiney, mais aussi les individus tels que Jacques Foccart, Bob Denard et Jean-Christophe Mitterrand parmi tant d'autres), de s'accaparer les richesses exceptionnelles dont dispose le Gabon: pétrole, uranium, bois, manganèse, lithium etc. Notons que depuis des décennies, Omar Bongo influence la politique française en finançant, via Elf Gabon, la plupart des partis politiques français (notamment en périodes électorales), y compris le Front national, ce qui crée une sorte de colonialisme inversé. Par exemple, en janvier 2008, Jean-Marie Bockel, alors secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie, annonça son intention de "signer l'acte de décès de la 'Françafrique'". Ses déclarations auraient fortement déplu au président gabonais qui réclama son départ du gouvernement français. Deux mois plus tard, en mars 2008, Bockel quitta ce poste et se retrouva chargé des Anciens combattants. Cette anecdote en dit long sur l'influence qu'exerce Omar Bongo sur le monde politique français. Elle nous donne également des indications sur la politique africaine du nouveau président français qui n'a vraisemblablement pas l'intention de se démarquer de ses prédécesseurs. Notons d'ailleurs qu'en mai 2007, Omar Bongo fut le premier chef d'État étranger à être reçu à l'Élysée après la prise de fonction du président Nicolas Sarkozy⁴⁰.

Le Tchad: le cas d'Idriss Déby

Le Tchad a été créé par la France à l'issue d'une véritable conquête militaire: "[le] choix de N'Djamena comme base aérienne a pour objectif l'efficacité militaire d'abord," souligna le ministre français de la Défense, Alain Richard, en juillet 1997, "et ensuite le soutien au président Déby"⁴¹. Idriss Déby est à la tête du Tchad depuis le 1^{er} décembre 1990, date à laquelle il chassa du pouvoir son ancien compagnon d'armes Hissène Habré⁴², avec le soutien de la France, de son armée et de ses services secrets. Les enjeux français au Tchad sont principalement d'ordre pétrolier. Depuis son arrivée au pouvoir, le président Déby a été réélu à toutes les élections présidentielles qui se sont avérées être de véritables mascarades électorales: en 1996, en 2001 et en 2006, après avoir révisé la constitution pour la circonstance. Lors d'une visite au Tchad, le 28 mai 2004, le ministre français délégué à la Coopération, au

Développement et à la Francophonie, Xavier Darcos, s'exprima en ces termes: "[l]a France soutient la position du président Déby qui a été élu démocratiquement et par deux fois, elle salue le fait que l'Assemblée nationale, à une majorité supérieure à celle qui d'habitude soutient le gouvernement, a approuvé la révision de la Constitution"⁴³.

De multiples exactions sont imputées au dictateur Déby, dans un premier temps sous le régime d'Hissène Habré lorsqu'il était chef d'état-major de l'armée tchadienne (on estime à 40 000 le nombre de personnes torturées et/ou exécutées), puis sous son propre régime depuis 1990. Idriss Déby, ce militaire formé à l'École de guerre de Paris, a fortement contribué à la systématisation de la terreur, à la banalisation de la torture et du viol et à la répétition des nettoyages ethniques au Tchad et dans les pays voisins (Congo-Brazzaville, Soudan, Niger, Centrafrique). Il a aussi accéléré la paupérisation de son pays malgré la manne pétrolière censée être bénéfique au budget de l'État. Depuis 2005-2006, des mouvements rebelles, dont le Rassemblement des forces pour le changement (RFC, ex SCUD) dirigé par les propres neveux du président Déby, Timane et Tom Erdimi, tentent en vain de renverser le régime tchadien scrupuleusement défendu par la France. En février 2008, après une énième tentative de prise du pouvoir par les rebelles, le ministre français de la Défense, Hervé Morin, s'est rendu à N'Djamena pour apporter un message de soutien au président tchadien. Selon le ministre, l'appui du président Sarkozy à son homologue tchadien "a été permanent," le président français l'ayant "appelé à de très nombreuses reprises, même aux pires moments" des affrontements entre les forces régulières tchadiennes et la rébellion, pour le contrôle de la capitale⁴⁴.

Le Cameroun: le cas de Paul Biya

Mis au pouvoir par l'entreprise pétrolière Elf, de l'aveu même de son ancien PDG (de 1989 à 1993), Loïk Le Floch-Prigent⁴⁵, Paul Biya succéda en 1982 au président Ahmadou Ahidjo, qui avait été lui-même mis en place par Jacques Foccart. Depuis son arrivée à la tête du Cameroun, le dictateur Paul Biya, à l'instar de ses homologues africains, a toujours été réélu à chaque semblant d'élection. Peu importe la politique de répression qu'il exerce au Cameroun à l'encontre des journalistes et opposants politiques, Paul Biya peut compter sur le soutien de la France depuis plus de 25 ans. En

effet, son pays offre des profits non négligeables aux entreprises françaises telles que Elf, Rougier (bois) et Bolloré (portiques portuaires, acconage, pétrole, secteur minier)⁴⁶.

Cette liste de dictateurs et de complots françafricains n'est pas exhaustive. Nous aurions pu également citer l'appui de la France aux dictatures de Philibert Tsiranana (1960-1972) et de Didier Ratsiraka (1975-1993 et 1997-2002) à Madagascar, le régime françafricain du maréchal Sese Seko Mubutu, surnommé "le léopard de Kinshasa," dictateur du Zaïre de 1965 à 1997, ou encore les nombreuses tentatives de déstabilisation, de la part de la France, du régime de Sékou Touré, président de la République de Guinée de 1958 à 1984. La mise en place et le maintien de dictatures africaines dans ses anciennes colonies permet à la France, depuis l'époque de la décolonisation, d'entretenir un système d'exploitation et de domination coloniale, tout en faisant croire que ces pays sont réellement indépendants puisqu'ils sont effectivement gouvernés par des personnalités locales (en réalité des présidents fantoches à la solde de l'État français). De plus, cette stratégie permet à la France de conserver sa position dominante dans des institutions internationales comme l'ONU, puisque ces États, officiellement indépendants, s'alignent ordinairement sur les choix de l'ancien pays colonisateur. Parallèlement à cette politique néocolonialiste française, une toute autre forme d'impérialisme se développe en Afrique Noire depuis les indépendances: la conquête religieuse des églises évangéliques américaines. Cette présence évangélique américaine en Afrique est très claire: compenser le retard politique de l'Amérique dans la conquête coloniale de l'Afrique.

2. PROTESTANTISME EN AFRIQUE NOIRE DEPUIS LA DECOLONISATION: UNE INFLUENCE AMERICAINE CERTAINE

2.1. Le développement du protestantisme en Afrique Noire

C'est au 19^{ème} siècle que le protestantisme fit son apparition en Afrique Noire, en premier lieu et de façon naturelle dans les pays anglophones tels que le Ghana, le Nigeria, le Kenya ou

l'Afrique du Sud. Au Ghana, par exemple, son introduction date de 1835, lorsque "la WMMS, [la Wesleyan Methodist Missionary Society], envoyait un premier missionnaire à titre expérimental"⁴⁷. Le protestantisme s'est étendu à l'Afrique francophone au milieu du 20^{ème} siècle, avec l'arrivée notamment des missionnaires américains. Au Congo, par exemple, les premiers missionnaires américains arrivèrent dans les années 1930 pour y construire des églises, des écoles et des hôpitaux. "Alors que les missions catholiques apparaiss[aient] comme des missions nationales qui, malgré les discours officiels, sout[enaient] l'administration coloniale," souligne l'historien François Durpaire, "les missions protestantes apparaiss[aient] pour de nombreux Africains comme des alternatives possibles, des formes de revendication politique"⁴⁸.

"Le protestantisme n'[était] pas en Afrique francophone dans son espace 'naturel'; il n'y [avait] pas ici de légitimité reconnue (comme en Afrique britannique). Dans le cas de l'Afrique belge, il y [avait] une collusion évidente entre l'administration et le mouvement missionnaire catholique, le protestantisme étant clairement considéré comme une religion étrangère"⁴⁹, ajoute François Durpaire. "La France, république pourtant laïque, ne se comportait pas différemment dans ses territoires. À l'exception peut-être du Cameroun et du Togo, les missions protestantes [étaient] vues comme des missions étrangères dont il [fallait] se méfier"⁵⁰. Les missions protestantes effrayaient d'autant plus les autorités coloniales françaises qu'elles étaient fortement associées aux mouvements indépendantistes. En effet, les mouvements nationalistes de mars 1947, à Madagascar, furent attribués, entre autres, à des pasteurs protestants. De même, "[e]n avril 1952, les autorités du Cameroun se plain[aient] des pasteurs africains de la mission protestante américaine de la région d'Edea"⁵¹. En effet, ces derniers étaient ouvertement partisans de l'UPC (qui rappelons-le était un parti politique clairement anti-colonialiste) et de son fondateur Ruben Um Nyobé. Ainsi, "le protestantisme [...] subit l'opposition de l'administration coloniale française qui multipli[a] les obstacles à son action"⁵².

Paradoxalement, cette situation, loin d'affaiblir la popularité du protestantisme en Afrique francophone, la renforça. En effet, l'hostilité dont il fit l'objet de la part du gouvernement colonial le positionna aux antipodes de la

colonisation et par conséquent dans le camp des colonisés. Il joua en quelque sorte un rôle de refuge politique. Ainsi, en Afrique francophone où le protestantisme était marginal en comparaison au catholicisme, il apparut comme un moyen d'émancipation et les conversions se multiplièrent. En revanche, en Afrique anglophone où sa présence était "plus naturelle," il était perçu comme l'allié des autorités coloniales, ce qui affaiblit sa popularité auprès des populations locales. Par conséquent, en 1955, le Congo belge, malgré l'influence de l'église catholique, comptait quelques 787 000 fidèles, faisant de ce pays le troisième pays protestant d'Afrique derrière l'Afrique du Sud et le Nigeria. Madagascar comptait 527 000 protestants (soit 12 % de la population); le Cameroun en comptait 213 000 (soit 6 % de la population) etc. Par contre, un pays anglophone comme le Kenya ne comptait que 4,5 % de protestants, soit bien moins que dans les pays francophones précités. Dans les années 1950, toutes les grandes confessions protestantes étaient déjà représentées dans la majorité des pays africains: les missions luthériennes, les missions calvinistes, les missions épiscopaliennes, puritaines, méthodistes ou baptistes. En marge de ces courants traditionnels se sont implantées de nombreuses mouvances dissidentes comme les pentecôtistes⁵³ et les adventistes⁵⁴ parmi tant d'autres. Enfin, émergèrent des églises prophétiques d'origine africaine comme l'Église harriste, également appelée Église du Christ, fondée au début du 20^{ème} siècle au Libéria, l'Église kimbanguiste, fondée dans les années 1920 au Congo belge (l'actuelle République Démocratique du Congo) par le prophète Simon Kimbangu, ou encore l'Église du Christianisme Céleste, créée en 1947 au Bénin. Signalons que les missionnaires encourageaient la création de missions protestantes indigènes⁵⁵.

Dans les années 1950-1960, les missionnaires américains arrivèrent de plus en plus massivement en Afrique Noire, constituant la majorité des Américains vivant sur le continent. On comptait 7800 missionnaires américains en Afrique en 1950 contre 10 500 en 1960, soit 65 % des missionnaires protestants. L'importance du mouvement rendit, en Afrique francophone, le maintien de son statut marginal de plus en plus difficile. Les requêtes américaines se multiplièrent et forcèrent les autorités coloniales à reconnaître le protestantisme comme mouvement religieux officiel. Cette institutionnalisation des missions protestantes

eut un double impact. Certes, elle contribua à accroître le protestantisme au sens large du terme, mais concourut particulièrement à l'amplification et à l'expansion des mouvements protestants dissidents et des églises prophétiques africaines. En effet, les fidèles africains, percevant ce pacte avec le gouvernement colonial comme une trahison, trouvèrent davantage refuge dans les sectes protestantes dissidentes et autres "Églises" d'origine africaine, sortes de prolongements radicalisés des églises protestantes traditionnelles⁵⁶.

Depuis des décennies, les sectes protestantes jouissent d'un engouement grandissant en Afrique Noire. En effet, outre l'aspect anticolonialiste qu'elles revêtaient à l'époque de la décolonisation, en particulier en Afrique francophone, elles sont considérées par de nombreux Africains comme appartenant à un mouvement religieux vivant, dynamique, joyeux, laissant libre cours à la spontanéité, à la transe et aux chants. Elles mettent l'accent sur une profession de foi personnelle et se caractérisent, entre autres, par la sanctification divine, la glossolalie⁵⁷, l'imposition des mains⁵⁸, les guérisons et les miracles. En d'autres termes, elles sont, pour beaucoup d'Africains, exemptes de la froideur et de la rigidité du catholicisme, d'autant plus que certains de leurs rites se rapprochent des rituels animistes africains. Aujourd'hui, "[o]n estime à 450 millions le nombre de protestants, [toutes mouvances confondues], dans le monde," dont "80 millions" en Afrique⁵⁹.

À vrai dire, la conquête religieuse de l'Afrique par les églises évangéliques américaines est clairement stratégique. Il semble effectivement que l'Amérique cherche à compenser son retard dans la conquête coloniale africaine, la religion étant un moyen d'influence considérable notamment chez les peuples africains réputés pour être très spirituels. Le couple Gbagbo exemplifie parfaitement cette offensive religieuse à des fins politiques. En effet, à la fin des années 1990, peu de temps avant l'élection de Laurent Gbagbo à la présidence de la République de Côte d'Ivoire, les époux Gbagbo quittèrent le catholicisme pour le protestantisme, sous l'influence du pasteur Moïse Loussoko Koré⁶⁰, fondateur de l'Église Shekinah Glory Ministries (littéralement "Ministères de la gloire de Dieu"). Cette mouvance religieuse, fondée par le pasteur Koré en juin 1998 à Yopougon, un quartier populaire d'Abidjan, est une ramification de l'église pentecôtiste

International Church of the Foursquare Gospel, et elle revendique 3000 adeptes. Le pasteur évangélique Moïse Koré est également proche de l'Église "Born-Again Christian" de l'administration Bush. Depuis, les conseils de ministres en Côte d'Ivoire sont précédés de bénédicités et le pasteur Koré officie comme conseiller politique du président Gbagbo. La nouvelle "orientation religieuse" du couple Gbagbo pourrait partiellement expliquer la politique que le chef de l'État ivoirien met en œuvre depuis son arrivée au pouvoir en 2000, à savoir le rejet de l'ancienne puissance coloniale au profit des intérêts nord-américains⁶¹.

Ainsi, il paraît évident que l'Amérique joua un rôle non négligeable dans la décolonisation de l'Afrique francophone. En y introduisant ses missions protestantes et en y encourageant la création d'un clergé indigène, elle participa à l'émergence d'un sentiment national et à la prise de conscience des peuples africains de leur "maturité religieuse et politique"⁶². Aujourd'hui, elle continue sa croisade évangélique, se disputant les âmes africaines avec l'Europe, souvent à des fins politiques comme le montre le cas ivoirien⁶³. Par ailleurs, il est important de souligner l'influence néfaste et le danger des sectes qui sévissent actuellement en Afrique Noire. En effet, ces dernières, sous l'influence de pasteurs charismatiques aux prêches enflammés, vivent généralement de la détresse économique, sociale, voire politique de leurs fidèles⁶⁴.

2.2. Les dérives sectaires

Les principales dérives sectaires en Afrique (comme ailleurs) sont généralement d'ordre financier et/ou sexuel. En effet, la quasi-totalité des sectes s'enrichissent au détriment des adeptes, les dons, les offrandes, voire dans certains cas le reversement à la secte d'un certain pourcentage du salaire des fidèles constituant le fondement essentiel de leur fortune. Aussi, ne sont pas rares les cas d'exploitation sexuelle de convertis sous l'emprise de gourous aux pulsions sexuelles débridées⁶⁵. Outre ces types de dérives couramment rencontrés dans les sectes, d'autres encore plus surprenantes existent en Afrique au sein des nombreuses églises se revendiquant de la mouvance évangélique. C'est le cas, par exemple, du phénomène des "enfants sorciers" de Kinshasa⁶⁶.

Les "enfants sorciers" de Kinshasa

La dictature de Mobutu, qui pilla le Zaïre pendant 32 ans, avec la complicité de Paris (ainsi que de la Belgique et des États-Unis), a littéralement réduit le pays à néant. Une situation qui ne s'est pas arrangée avec la guerre civile "chronique" qui touche le pays depuis la chute du dictateur en 1997. La capitale Kinshasa, autrefois surnommée "Kin la belle," est désormais décrite par ses habitants, les Kinois, comme "Kin-la-poubelle." Comme le reste du pays, la capitale est une véritable ruine: la ville est couverte d'immondices; les usines et les magasins sont désaffectés; les bidonvilles sont surpeuplés et prolifèrent à grande vitesse; les routes sont coupées à cause des érosions; le salaire moyen d'un Kinois est inférieur à 100 dollars par an; les deux tiers de la population souffrent de malnutrition; un adulte sur cinq est séropositif etc. Selon de nombreux congolais, la sorcellerie serait l'une des causes des problèmes qui accablent leur pays. En effet, il semble que cette crise politico-socio-économico-culturelle coïncide avec une amplification générale de la crainte de la sorcellerie. C'est dans ce contexte particulièrement ésotérique qu'est née une croyance perverse: l'existence d'"enfants sorciers" nuisant à leur famille et à la société en général⁶⁷.

Ces enfants, accusés de sorcellerie, sont parfois de simples nourrissons. Ils sont accusés par leur entourage d'être à la base de tous les maux inimaginables: envoûtements, diarrhées, fièvres, pauvreté, accidents, décès etc. On les accuse également de littéralement voler dans les airs, la nuit, à l'aide de procédés magiques que seuls les initiés connaissent, et de "manger" des âmes innocentes. Notons que ces enfants ne sont pas choisis au hasard, mais présentent généralement des signes physiques ou comportementaux distinctifs. Ainsi, les enfants soupçonnés de pratiquer la sorcellerie sont le plus souvent des enfants atteints de maladies, de handicaps ou de plaies corporelles chroniques, des enfants atteints de somnambulisme, des enfants hyperactifs ou au contraire introvertis, voire encore des surdoués. De plus, il s'agit généralement d'enfants issus de familles pauvres. Le remède à ces "enfants sorciers"? Inéluctablement la prière⁶⁸.

En l'an 2000, la capitale congolaise comptait quelques 2177 sectes religieuses, des églises pentecôtistes africaines ou américaines pour la plupart. Ces dernières jouent un rôle avéré dans la diffusion, l'exacerbation et la légitimation des

peurs liées aux enfants sorciers. En effet, lorsque les prêcheurs “distribuent” leurs prédictions aux familles démunies venues chercher réconfort auprès d’eux, il arrive qu’ils accusent un enfant d’être à l’origine de leurs malheurs, recommandant alors des séances intensives de prières et d’exorcisme afin d’ôter l’esprit maléfique du corps de l’enfant. Lorsque la délivrance échoue, ils considèrent généralement que l’enfant se complait dans la sorcellerie et qu’il est préférable de s’en débarrasser. C’est ainsi que des milliers de petits congolais se retrouvent à la rue, venant grossir les rangs des orphelins de la guerre ou du sida, ou renforcer ceux de l’armée urbaine⁶⁹.

Le plus troublant? Ces enfants sorciers “semblent intérioriser de manière fantasmatique les accusations qu’on leur porte, et acceptent leur rôle de coupable sacrificiel de la misère de leur famille et de l’anomie urbaine”⁷⁰. En effet, un garçon affirma au photographe belge Vincent Beeckman: “J’ai mangé huit cents hommes. Je leur fais avoir des accidents de voiture ou d’avion. Je suis même allé en Belgique grâce à une sirène qui m’a emmené jusqu’au port d’Anvers. Parfois, je me déplace en volant sur mon balai, parfois en volant sur une peau d’avocat. La nuit, j’ai 30 ans et j’ai cent enfants. Mon père a perdu son poste d’ingénieur à cause de moi –et puis je l’ai tué, avec l’aide de la sirène. J’ai aussi tué mon frère et ma sœur. Je les ai enterrés vivants. J’ai aussi tué tous les enfants pas encore nés de ma mère”⁷¹. Quant à un autre enfant, il déclara à l’anthropologue Filip de Boeck: “Mon nom est Mamuya. J’ai seize ans. Je suis devenu sorcier à cause d’un de mes amis, Komazulu. Un jour il m’a donné une mangue. Au cours de la nuit suivante il est venu me visiter dans la maison de mes parents et il a menacé de me tuer si je ne lui offrais pas de la chair humaine en échange de la mangue qu’il m’avait donnée plus tôt. À partir de ce moment je suis devenu son compagnon nocturne et j’ai fait partie de son groupe de sorciers. Je ne l’ai pas raconté à ma mère. Dans notre groupe nous sommes trois. La nuit nous volons, avec notre ‘avion’ que nous fabriquons avec l’écorce d’un manguier, vers les maisons de nos victimes. Quand nous volons pendant la nuit, je me transforme en cancrelat. Komazulu est le pilote de notre avion. C’est lui qui tue. Il me donne de la chair et du sang et alors je mange et je bois. Parfois il me donne un bras, d’autres fois une jambe. Personnellement je préfère les fesses. Je garde un morceau de la viande pour le donner à ma grand-mère qui est aussi une sorcière.

Komazulu est colonel dans le ‘deuxième monde’ et il m’a offert le grade de capitaine si je sacrifiais une personne. C’est pourquoi j’ai tué mon petit frère, un bébé à qui j’ai donné la diarrhée et qui en est mort. Avec notre groupe, nous avons déjà tué huit personnes. Nos victimes ne nous avaient causé aucun tort. Parfois quand un homme vient d’être enterré au cimetière, nous y allons et disons une prière. Cette prière réveille le mort et alors nous le mangeons. Maintenant je suis sorti du monde des ombres grâce à la prière du prédicateur qui me soigne à l’église. Mais les autres qui sont toujours dans le ‘deuxième monde’ continuent à me harceler. Maintenant ils veulent me tuer de peur que je les trahisse”⁷².

CONCLUSION

En conclusion, la Françafrique correspond à un système néocolonial français extrêmement bien conçu, et dont le principal objectif est de maintenir, de manière sournoise, les anciennes colonies françaises d’Afrique sous la domination politique, économique et militaire de l’État français. Plusieurs stratégies, toutes plus perfides les unes que les autres, sont mises en œuvre par la France pour maintenir ses anciennes colonies dans un état de dépendance absolue, l’une d’entre elles étant la mise en place et le soutien de dictatures qui facilitent la politique françafricaine ou, en d’autres termes, le pillage des richesses du continent africain. Quant à la présence des évangéliques américains en Afrique, derrière l’aspect religieux se dissimulent évidemment des fins politico-économiques. Par ailleurs, et plus grave peut-être encore, leur présence engendre de graves dérives sectaires comme le montre le cas des “enfants sorciers” de Kinshasa. Ainsi, les Africains possèdent sans doute une part de responsabilité dans les nombreuses tragédies qui touchent l’Afrique depuis les indépendances. Néanmoins, ce qui est certain: la France, via sa politique françafricaine, et l’Amérique, via la politique d’évangélisation agressive qu’elle mène sur le continent, contribuent très fortement à accroître les maux de l’Afrique déjà multiples et complexes.

NOTES

¹ La seconde partie de cet article est une enquête un peu rapide, mais très prometteuse, et qui mériterait d’être approfondie dans des publications ultérieures. D’ailleurs, la recherche sur le rôle et l’influence du protestantisme en Afrique reste un terrain d’étude encore peu exploré.

² Vautier, René, *Afrique 50*. 1950, 20 minutes. Tourné pour la Ligue de l'Enseignement en 1949-1950, ce documentaire devait être destiné à valoriser la mission éducative de la France en Afrique. Une fois sur place, René Vautier décida de témoigner d'une toute autre réalité, à savoir le massacre et la spoliation des populations africaines par les colonisateurs français. Ce film, qui fut interdit pendant plus de quarante ans, lui valu treize inculpations et une condamnation à un an de prison.

³ En 1947, les répressions militaires françaises à l'encontre du MDRM firent 89 000 victimes, chiffre officiellement avancé par l'état major français. Tous les témoins vivant aujourd'hui, mêlés de près ou de loin aux hostilités, se prononcent pour des estimations évoluant entre 100 000 et 200 000 morts, victimes de la répression. Dans Tronchon, Jacques, *L'insurrection malgache de 1947*. Paris, Karthala, 1986, 72-73. Au Cameroun, en mai 1955, afin d'étouffer et d'empêcher la victoire du nationalisme camerounais incarné par l'UPC, le pouvoir colonial français se livra à de véritables massacres, en pays Bassa ainsi qu'en pays Bamiléké, qui firent un très grand nombre de victimes. Afin de compléter son programme de liquidation du mouvement nationaliste camerounais, le gouvernement français promulgua le décret du 13 juillet 1955, mettant hors-la-loi l'UPC. Dans Tchaptchet, Jean-Martin, *Quand les jeunes africains créaient l'histoire*. Paris, L'Harmattan, 2006, 234. À lire également: Joseph, A. Richard, *Le mouvement nationaliste au Cameroun: les origines sociales de l'UPC (1946-1958)*. Paris, Karthala, 2000.

⁴ Rappelé au pouvoir à la faveur de la crise algérienne en mai 1958.

⁵ Verschave, François-Xavier, *France-Afrique: le crime continue*. Lyon, éditions tahin party, 2000, 13.

⁶ Proche collaborateur du général de Gaulle, puis de Georges Pompidou, Jacques Foccart fut Secrétaire général de l'Élysée aux affaires africaines et malgaches de 1960 à 1974. À lire: Foccart, Jacques et Gaillard, Philippe, *Foccart parle, entretiens avec Philippe Gaillard, tome 2*. Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1997, Foccart, Jacques et Gaillard, Philippe, *Foccart parle, entretiens avec Philippe Gaillard, tome 1*. Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995 et Péan, Pierre, *L'homme de l'ombre*. Paris, Fayard, 1990.

⁷ Passionné des relations franco-africaines, François-Xavier Verschave est l'auteur d'ouvrages majeurs sur la Françafrique et les pays africains. Cet essai s'inspire d'ailleurs principalement de ses travaux ainsi que de ceux de son association Survie (cf. infra). À lire: Verschave, François-Xavier et Hauser, Philippe, *Au mépris des peuples. Le néocolonialisme franco-africain*. Paris, La Fabrique éditions, 2004, Verschave, François-Xavier, *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*. Paris, Stock, 2003, Verschave, François-Xavier, *Noir Chirac*. Paris, Éditions les Arènes, 2002, Verschave, François-Xavier, *France-Afrique: le crime continue*, op. cit., et Verschave, François-

Xavier, *Noir silence. Qui arrêtera la Françafrique?* Paris, Éditions les Arènes, 2000.

⁸ Survie est une association (loi 1901) qui mène des campagnes d'information et d'interpellation des citoyens et des élus pour une réforme de la politique de la France en Afrique et des relations Nord-Sud. L'association édite notamment les *Billets d'Afrique* et *Les Dossiers noirs de la politique africaine de la France*. Survie, <<http://survie-france.org>>.

⁹ Agir ici et Survie, *Dossier noir de la politique africaine de la France n° 7. France-Cameroun, Croisement dangereux!* Paris, L'Harmattan, 1996, 8-9.

¹⁰ Diop, Boubacar Boris, Tobner, Odile et Verschave, François-Xavier, *Nérophobie*. Paris, Éditions les Arènes, 2005, 106.

¹¹ Ibid., 106-107.

¹² "Présence militaire française en Afrique: dérives..." dans Agir ici et Survie, *Dossiers noirs de la politique africaine de la France n° 1 à 5*. Paris, L'Harmattan, 1996, 215.

¹³ Cf. 1.3.

¹⁴ Cf. "Accords de défense", *Mouvement Ivoirien pour la défense des Institutions de la République de Côte d'Ivoire*, 2004-2007, <<http://www.midici.com/midi/?midi=detaillart&idart=1204>> (page consultée le 9 mars 2008).

¹⁵ Dans Lewis, Pierre Mouandjo B., *L'économie politique de l'Afrique au XXIe siècle*. Paris, L'Harmattan, 2002, 296.

¹⁶ Par exemple, les "valises à billets" sorties du Cameroun représentent une vingtaine de milliards de FF en 11 ans (1983-93)", dans Agir ici et Survie, *Dossier noir de la politique africaine de la France n° 7*, op. cit., 9.

¹⁷ Interview de Koulibaly, Mamadou réalisée par Ruth Tete et Soh Taadhieu dans "How France lives off Francophone Africa via the CFA franc", *New African*, 1^{er} Janvier 2008, dans "La France exploite l'Afrique par le biais du franc CFA", *Kamayiti*, 2008, <<http://www.kamayiti.com/societes/economie/la-france-exploite-l-afrique-par-le-biais-du-franc-cfa.html>> (page consultée le 10 mars 2008).

¹⁸ Bangoura, Mohamed Tétémedi, *Violence politique et conflits en Afrique: le cas du Tchad*. Paris, L'Harmattan, 2006, 267.

¹⁹ Verschave, François-Xavier, *France-Afrique: le crime continue*. op. cit., 27-28.

²⁰ Ibid., 27.

²¹ Créée en 1967 par Pierre Guillaumat, ancien militaire et agent secret français.

²² L'Afrique est la première terre d'implantation du groupe à l'international dès les années 1960.

²³ Amaïzo, Yves Ekoué, "Crises et rébellions dans le 'pré carré' français. Ce qui paralyse le pouvoir ivoirien", *Le Monde diplomatique*, Paris, janvier 2003, 20-21.

²⁴ Ibid.

²⁵ Ibid.

²⁶ Le premier sommet France-Afrique s'est tenu le 13 novembre 1973 à Paris, sous la présidence de Georges Pompidou.

²⁷ Dans *L'Express* du 18 octobre 1985, un article consacré à Houphouët-Boigny écrit par le journaliste Jean-Marc Kalflèche, ancien militant de l'Algérie française, était titré "Le sage de l'Afrique." Cf. "Houphouët-Boigny tel qu'on le voyait en 1985. Le sage de l'Afrique", *L'Express.fr*, <<http://www.lexpress.fr/info/monde/dossier/cotedivoire/dossier.asp?ida=418739&p=1>> (page consultée le 11 mars 2008).

²⁸ En 1989, fut créé le prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix parrainé par l'Unesco.

²⁹ En octobre 2004, le premier secrétaire du Parti socialiste français, François Hollande, lâcha "Gbagbo est inféquentable," dans "Méfiance, vous avez dit méfiance?", *Jeune afrique.com*, 11 février 2007, <http://www.jeuneafrique.com/pays/cote_ivoire/article_le_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN11027mfianecnaif0> (page consultée le 11 mars 2008).

³⁰ Un article paru dans *Le Monde*, le 8 novembre 2004, était titré "Certains socialistes français soutiennent l'aspirant génocidaire Gbagbo," dans *Minorités.org*, 13 novembre 2004, <<http://www.minorites.org/article.php?IDA=4426>> (page consultée le 11 mars 2008).

³¹ À lire: Verschave, François-Xavier, *La Françafrique*. op. cit., Nandjui, Pierre, *Houphouët-Boigny: l'homme de la France en Afrique*. Paris, L'Harmattan, 2000 et Diarra, Samba, *Les faux complots d'Houphouët-Boigny*. Paris, Karthala, 1997.

³² À lire: Jaffré, Bruno, *Biographie de Thomas Sankara: la patrie ou la mort*. Paris, L'Harmattan, 2007 (édition revue et argumentée) et Lejeal, Frédéric, "Sankara et la France: secrets de famille", *Jeune afrique.com*, 22 octobre 2007, <http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN22107sankaellima0> (page consultée le 11 mars 2008).

³³ Il revendiqua cet assassinat dans la presse locale. À lire: Kokouvi Agbobli, Atsutsé, *Sylvanus Olympio, Le père de l'Indépendance togolaise*. Lomé, Editions Graines de Pensées, 2007.

³⁴ Ce crime érigea l'assassinat politique en méthode de gouvernement dans toute l'Afrique francophone. À lire: Verschave, François-Xavier, *La Françafrique...*, op. cit.

³⁵ À lire: Juliard, Jean-François, "Eyadéma, l'encombrant 'ami personnel' de Chirac", *Le Canard enchaîné*, 9 février 2005, 4, Mas, Monique, "De la présidence Eyadéma à la dynastie Gnassingbé", *RFI*, 7 février 2005, <http://www.rfi.fr/actufr/articles/062/article_33840.asp> (page consultée le 12 mars 2008) et Verschave, François-Xavier, *La Françafrique*. op. cit.

³⁶ À lire: Germain, Emmanuel, *La Centrafrique et Bokassa 1965-1979-Force et déclin d'un pouvoir personnel*. Paris, L'Harmattan, 2001, Verschave, François-Xavier, *Noir silence*. op. cit. et Faes, Géraldine et Smith, Stephen, *Bokassa I^{er} un empereur français*. Paris, Grasset, 2000. À voir aussi le documentaire suivant: Chomarat, Lionel et Chuzeville, Jean-Claude, *Bokassa: l'entrevue interdite*, 2001, 53 minutes.

³⁷ Ancien officier de la Gendarmerie nationale française, mercenaire notoire à la solde de l'État français, Paul Barril participa à la création de la cellule antiterroriste de l'Élysée sous la première présidence de François Mitterrand. Outre son implication au Congo, il est connu pour avoir joué un rôle actif en Côte d'Ivoire et au Rwanda dans les années 1980-1990.

³⁸ À lire: Verschave, François-Xavier, *Noir Chirac*. op. cit. et Verschave, François-Xavier, *Noir silence*. op. cit.

³⁹ Dans Péan, Pierre, *Affaires Africaines*. Paris, Fayard, 1983, 13. Bob Denard, décédé en 2007 à Paris, fut un célèbre mercenaire français impliqué dans de très nombreux conflits post-coloniaux dont notamment au Zimbabwe, au Nigeria, au Bénin, en Angola, au Zaïre (l'actuelle République Démocratique du Congo), aux Comores et au Gabon, où il fut d'ailleurs instructeur de la garde présidentielle.

⁴⁰ À lire: "Quand Omar Bongo se réjouit du remaniement ministériel français", *Libération.fr*, 20 mars 2008,

<<http://www.liberation.fr/actualite/monde/316795.FR.php?rss=true&xto=RSS-450>> (page consultée le 21 mars 2008), Verschave, François-Xavier, *La Françafrique*. op. cit., Verschave, François-Xavier, *Noir Chirac*. op. cit., Bongo, Omar et Routier, Airy, *Blanc comme nègre: entretiens avec Airy Routier*. Paris, Grasset, 2001 et Péan, Pierre, *Affaires Africaines*. op. cit.

⁴¹ Richard, Alain, 30 juillet 1997, dans Verschave, François-Xavier, *Noir silence*. op. cit., 167.

⁴² Lui-même imposé au peuple tchadien par la France.

⁴³ Agence France-Presse, vendredi 28 mai 2004, 18 h 36, dans *The African Independent*, 2003, <<http://www.africanindependent.com/chad-chirac-soutien-deby.html>> (page consultée le 14 mars 2008).

⁴⁴ À lire: Bangoura, Mohamed Tétémedi, *Violence politique et conflits en Afrique*. op. cit., Yorongar, Ngarlegy, *Tchad: le procès d'Idriss Déby*. Paris, L'Harmattan, 2003, Verschave, François-Xavier, *Noir silence*. op. cit. et Agir ici et Survie, *Dossier noir de la politique africaine de la France n° 13. Projet pétrolier Tchad-Cameroun: Dès pipés sur le pipe-line*. Paris, L'Harmattan, 1999.

⁴⁵ Cf. Survie, *Billets d'Afrique*, juin 2003, <<http://survie-france.org/IMG/doc/NUM115.doc>> (page consultée le 14 mars 2008).

⁴⁶ À lire: Agir ici et Survie, *Dossier noir de la politique africaine de la France n° 7*. op. cit., 8-9.

⁴⁷ Hugon, Anne, *Un protestantisme africain au XIX^e siècle. L'implantation du méthodisme en Gold Coast (Ghana), 1835-1874*. Paris, Karthala, 2007, 6.

⁴⁸ Durpaire, François, *Les États-Unis ont-ils décolonisé l'Afrique noire francophone?* Paris, L'Harmattan, 2005, 132.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Ibid., 142.

⁵² Durpaire, François, “Le rôle des missions protestantes américaines dans la décolonisation de l’Afrique noire francophone”, *Institut Pierre Renouvin, bulletin n° 8*, 7 novembre 1999, <<http://ipr.univ-paris1.fr/spip.php?article55>> (page consultée le 18 mars 2008).

⁵³ L’Église universelle du royaume de Dieu, l’Assemblée de Dieu etc.; originaire de l’Arkansas, l’Assemblée de Dieu est de nos jours le plus large mouvement pentecôtiste du monde, comptant plus de 50 millions d’adeptes en 2005.

⁵⁴ Les Témoins de Jéhovah et l’Église Adventiste du Septième Jour comptent parmi les plus connues des églises adventistes; elles sont toutes deux originaires des États-Unis.

⁵⁵ À lire: Durpaire, François, “Le rôle des missions protestantes américaines dans la décolonisation de l’Afrique noire francophone”. op. cit.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Le “parler en langues.”

⁵⁸ Le geste qui consiste à appliquer les mains sur une personne en vue d’obtenir une guérison ou simplement une bénédiction. L’imposition des mains se fait généralement sur la tête, mais aussi, le cas échéant, sur les organes des malades.

⁵⁹ Werebe, Maria José, *Organisation sociale, pratiques sexuelles et religion: Le cas des trois religions monothéistes*. Paris, L’Harmattan, 2007, 164.

⁶⁰ À lire: Seck, Cheikh Yérém, “Moïse Koré: un pasteur proche du président Gbagbo, au cœur des intrigues du pouvoir, suscite curiosité et interrogations. Portrait”, *Jeune afrique.com*, 5 décembre 2004, <http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN05124mosekrokeso0> (page consultée le 18 mars 2008).

⁶¹ Désormais, les sociétés américaines Ocean Energy et Ranger Oil monopolisent les investissements pétroliers et gaziers.

⁶² Merle, Marcel, “Les Églises chrétiennes et la décolonisation”. *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques*, 151 (1967), 27.

⁶³ Le cas ivoirien n’est pas isolé en Afrique. En réalité, la plupart des pays africains subissent l’influence de la religion (chrétienne ou musulmane) à des fins économiques. À lire aussi: Batard, Anouk, “De la lutte contre la pauvreté et le sida à l’affairisme: le lobby évangélique à l’assaut de l’Ouganda”, *Le Monde diplomatique*, janvier 2008, 18-19.

⁶⁴ À écouter: “Les sectes en Afrique sub-saharienne”, 13 mars 2006, 20 minutes dans *Médias d’Afrique*, une émission proposée par Foka, Alain sur RFI.

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ Davis, Mike, “De l’explosion urbaine au bidonville global. Les petits sorciers de Kinshasa”, *Le Monde diplomatique*, septembre 2006, 24.

⁶⁷ Ibid., 24. À lire aussi: Couteau, Frédéric, “Congo démocratique. Kin la belle, Kin la poubelle...”, *RFI*, <http://www.rfi.fr/actufr/articles/029/article_14489.asp> (page consultée le 28 juillet 2008).

⁶⁸ Davis, Mike, “De l’explosion urbaine au bidonville global. Les petits sorciers de Kinshasa”..., op. cit., 24.

⁶⁹ Ibid. À lire aussi: Beeckman, Vincent, “Growing up on the streets of Kinshasa”, *The Courier ACP-EU*, septembre-octobre 2001, 63-64.

⁷⁰ Davis, Mike, “De l’explosion urbaine au bidonville global. Les petits sorciers de Kinshasa”, op. cit., 24.

⁷¹ Beeckman, Vincent, “Growing up on the streets of Kinshasa”..., op. cit., 63-64.

⁷² Interview réalisé par Filip de Boeck à l’Église du Saint-Esprit, Selembao, Kinshasa, septembre 1999. Dans de Boeck, Filip, “Le ‘deuxième monde’ et les ‘enfants-sorciers’”. *Politique africaine*, 80 (décembre 2000), 32-57: 36.